Assemblée nationale

Séance des questions au gouvernement

MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

Question de Jean-Paul LECOQ au ministre de l'Industrie

Monsieur le Ministre, je ne vais pas vous refaire l'historique de la situation, vous la connaissez. Vous êtes venus au Havre en juillet dernier et nous nous sommes entretenus, vous, moi et les responsables syndicaux de l'entreprise.

Après 140 ans de raffinage de nickel et de cobalt, ce site normand risque de fermer. Et la centaine d'emplois restants sacrifiés avec. Tous les élus du territoire soutiennent le maintien du site, dont l'État était actionnaire jusqu'en 2022.

Ce site, par son savoir-faire, est l'un des deux seuls en Europe à pouvoir produire du CAM, un composant essentiel des batteries électriques, et cela de manière vertueuse.

Le projet européen GALLICAM peut totalement y être mis en œuvre. L'Union européenne y apportant une garantie de 144 millions d'euros.

Sauf qu'à l'été, le groupe Sibanye Stillwater décide d'abandonner ce projet, et annonce la fermeture du site et le licenciement de sa centaine de salariés et sous-traitants.

Des solutions de reprises existent : la Mission Interministérielle aux Restructurations d'Entreprises, la communauté de communes et la Banque Publique d'Investissement peuvent agir ensemble.

Nous savons que l'État compte soutenir à hauteur de 540 Millions la construction, de toute pièce, d'une usine analogue en Gironde, c'est le projet E.M.M.E.

Monsieur le Ministre, cette situation appelle un engagement clair et précis de la part du gouvernement pour garantir concrètement l'avenir de site et le rejet préalable de tout licenciement au nom de notre souveraineté industrielle.

Est-ce que l'État peut s'engager à envisager toutes les solutions possibles, y compris la nationalisation, pour garantir l'avenir du site industriel normand et de ses emplois ?